



Ville de
Ploërmel

Conseil municipal – 20 mars 2026

Ordre du jour

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Installation du conseil municipal
Rapporteur : le doyen d'âge de l'assemblée
2. Désignation d'un secrétaire de séance
Rapporteur : le doyen d'âge de l'assemblée
3. Élection du maire
Rapporteur : le doyen d'âge de l'assemblée
4. Détermination du nombre d'adjoints au maire
Rapporteur : le maire élu
5. Élection des adjoints au maire
Rapporteur : le maire élu
6. Lecture de la charte de l' élu local
Rapporteur : le maire élu

QUESTIONS DIVERSES